

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## **UV GERMI**

Société Anonyme  
au capital de 386.286,90 €  
ZAC de la Nau  
19240 Saint-Viance

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

## **Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
et du Centre  
RCS Nanterre 632 013 843  
29, rue du Pont – CS 20070  
92578 Neuilly-sur-Seine Cedex

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## Société **UV GERMI**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société UV GERMI,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UV GERMI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil

d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond

à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 4 mai 2021

Le commissaire aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**



Christophe Bonte  
Associé

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

	Montant	Amort. Prov	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
<b>Bilan - Actif en euros</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	888 358	562 534	325 824	237 113
Concessions, brevets, droits similaires	251 871	63 471	188 400	26 144
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 040	52 793	28 247	34 992
Autres immobilisations corporelles	768 564	368 872	399 692	331 797
immobilisations en cours	430 198		430 198	393 077
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres participations	122 069	11 696	110 373	122 069
Créances rattachées à des participations	840 769		840 769	485 869
Autres titres immobilisés	56 646		56 646	60 017
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 544 665</b>	<b>1 059 366</b>	<b>2 485 299</b>	<b>1 796 228</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 201 461		1 201 461	988 783
En cours de production de biens	961 672		961 672	496 460
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	1 315		1 315	10 623
Clients et comptes rattachés	1 278 878	99 457	1 179 421	1 065 502
Autres créances				154
Personnel	450		450	
Etat, impôt sur les bénéfices	219 791		219 791	381 429
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	33 132		33 132	21 105
Autre	115 120		115 120	146 275
Capital souscrit et appelé non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 275 479		3 275 479	3 422 520
Charges constatées d'avance	44 504		44 504	48 739
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 131 802</b>	<b>99 457</b>	<b>7 032 345</b>	<b>6 581 590</b>
Prime de remboursemetn des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 676 467</b>	<b>1 158 823</b>	<b>9 517 644</b>	<b>8 377 818</b>



**Bilan - Passif en Euros****CAPITAUX PROPRES**

Capital social ou individuel	386 287	386 287
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	6 112 733	6 112 733
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 924	6 924
Autres réserves		
Report à nouveau	- 276 657	- 372 301
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>410 291</b>	<b>95 644</b>

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

**TOTAL CAPITAUX PROPRES****6 639 578**      **6 229 287****AUTRES FONDS PROPRES**

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

**TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**

-      -

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

**TOTAL PROVISIONS****DETTES**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts

1 237 163      865 126

Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

Divers

Associés

180 189      180 218

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

270 718      5 207

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

754 579      658 573

Dettes fiscales et sociales

Personnel

159 408      135 432

Organismes sociaux

171 036      169 352

Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

60 261      57 898

Autres impôts, taxes et assimilés

23 278      40 729

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

21 434      35 996

**COMPTES DE REGULARISATION**

Produits constatés d'avance

**TOTAL DETTES****2 878 066**      **2 148 531**

Ecart de conversion passif

**TOTAL PASSIF****9 517 644**      **8 377 818**

## Compte de résultat en euros

Production vendue de biens	6 453 524	6 140 379
Production vendue de services	206 108	29 958
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>6 659 632</b>	<b>6 170 337</b>
Production stockée	465 212	232 699
Production immobilisée	201 920	246 300
Subventions d'exploitation	9 834	
Reprise sur amortissements et provision, transferts de charges	51 924	30 949
Autres produits	293	143
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 369 147</b>	<b>6 680 428</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 167 726	2 145 338
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	212 679	103 233
Autres achats et charges externes	2 582 304	2 344 396
Impôts, taxes et versements assimilés	83 070	61 072
Salaires et traitements	1 681 902	1 540 293
Charges sociales	623 276	574 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations	269 527	209 602
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		1 681
Autres charges	65 031	1 342
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 260 157</b>	<b>6 775 044</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>108 990</b>	<b>94 616</b>
Produits financiers	96 209	29 074
Charges financières	19 905	21 385
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>76 304</b>	<b>7 689</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>185 294</b>	<b>86 927</b>
Produits exceptionnels	24 500	833
Charges exceptionnelles	11 194	4 003
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>13 306</b>	<b>3 170</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>211 691</b>	<b>185 741</b>
<b>BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>410 291</b>	<b>95 644</b>

## **Annexe des comptes annuels**

**(sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros)**

*Note 1 Présentation de l'activité et des évènements majeurs*

- 1.1 Informations relatives à la Société et à son activité
- 1.2 Évènements marquants

*Note 2 Principes règles et méthodes comptables*

- 2.1 Principe d'établissement des comptes
- 2.2 Immobilisations incorporelles
- 2.3 Immobilisations corporelles
- 2.4 Immobilisations financières
- 2.5 Stocks et en-cours
- 2.6 Créances
- 2.7 Valeurs mobilières de placement
- 2.8 Opérations en devises étrangères
- 2.9 Provisions pour risques et charges
- 2.10 Indemnité de départs à la retraite
- 2.11 Emprunts
- 2.12 Subventions publiques à recevoir
- 2.13 Chiffres d'affaires
- 2.14 Frais de recherche et développement
- 2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel
- 2.16 CIR

*Note 3 : Immobilisations incorporelles et corporelles*

*Note 4 : Stocks*

*Note 5 : Créances*

- 5.1 Créances clients
- 5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

*Note 6 : Comptes de régularisation*

*Note 7 : Capitaux propres*

- 7.1 Variation des capitaux propres
- 7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions
- 7.3 Distribution de dividendes

*Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation*

*Note 9 : Avances conditionnées*

*Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit*

*Note 11 : Emprunts et dettes financières divers*

- 11.1 Compte courant André Bordas
- 11.2 Compte courant Sarl Bordas

*Note 12 : Echéances des dettes à la clôture*

*Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir*

*Note 14 : Chiffre d'affaires*

*Note 15 : Transfert de charges*

*Note 16 : Produits et charges financiers*

*Note 17 : Produits et charges exceptionnels*

*Note 18 : Impôts sur les bénéfices*

*Note 19 : Parties liées*

19.1 Transactions avec des parties liées

19.2 Rémunérations des dirigeants

*Note 20 : Engagements donnés*

20.1 Indemnité de départ à la retraite

20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

20.3 Location financement et location simple

20.4 Baux commerciaux

20.5 Nantissement du fonds de commerce

20.6 Autres engagements financiers

*Note 21: Effectifs*

*Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers*

22.1 Risque de taux d'intérêt

22.2 Risque de crédit

22.3 Risque de change

*Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes*

*Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture*

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 517 644,10 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 410 290,94 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26 avril 2021 par les dirigeants.

## Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

### 1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en janvier 2010, UV GERMI développe des solutions permettant de dépolluer les eaux (usées, potables), l'air, et de réaliser le traitement de surfaces industrielles, à partir d'une technologie basée sur les rayonnements ultraviolet.

UV GERMI propose des installations complètes standards (réacteurs, machinerie...) et des réalisations sur-mesure en fonction des spécificités clients.

La Société UV GERMI est ci-après dénommée la « Société ».

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 6 659 K€, contre 6 170 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. On enregistre une progression 7,93 %.

#### Ventilation du chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	France	Exportation	Total	
Vente de produits finis	5 887 697	565 827	6 453 524	96,91%
Prestations de services	169 396	240	169 636	2,55%
Produits des activités annexes	30 564	5 908	36 472	0,55%
<b>Total</b>	<b>6 087 657</b>	<b>571 975</b>	<b>6 659 632</b>	<b>100,00%</b>

### 1.2 Évènements marquants de l'exercice

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, dont on constate l'importance, mais dont il est impossible encore de prédire l'ensemble des conséquences et la durée. La société est très attentive à la situation et prend les mesures adéquates pour limiter les impacts négatifs qui pourraient en résulter.

Dès le mois de mars, la Société a su adopter les meilleures pratiques et mettre en place un protocole sanitaire rigoureux, garantissant la sécurité des collaborateurs, et un plan de continuité de l'activité nécessaire afin d'assurer la production et une qualité de service aux clients.

Afin de limiter les impacts de la crise sanitaire sur la trésorerie, la société a eu recours à un Prêt Garanti par l'Etat de 500 000 euros, remboursable en mai 2021.

L'activité partielle a représenté 1575,50 heures, financées par l'état à hauteur de 13 954 €.

Treize salariés ont été concernés par la mesure.

Alors que le monde fait face à une crise sanitaire à l'ampleur sans égale, il n'a jamais été aussi important et urgent de développer des solutions pour limiter la propagation du virus.

Au cours des dix dernières années, conscient que la désinfection de l'air et des surfaces allait être un enjeu majeur de santé publique, UV GERMI a axé la stratégie de son Centre Recherche & Innovation sur ces problématiques. Aujourd'hui, forte de cette expertise liée aux nombreuses installations notamment dans les secteurs agro-alimentaire et pharmaceutique, la société devient un acteur majeur de la destruction des virus bactéries et odeurs ;

UV GERMI a développé notamment deux solutions de traitement de surface par ultraviolet, faciles d'utilisation et efficaces pour détruire les virus et les bactéries.

- Le Totem UV DP75 qui répond aux besoins de désinfection des surfaces dans les salles de classe, salles d'attente, ainsi que tous les lieux recevant du public.
- La Baladeuse UV GERMIBAL2Z60 qui permet de désinfecter des surfaces difficilement accessibles, des appareils informatiques ou électroniques, ainsi que les comptoirs, des bureaux et documents.

C'est ainsi qu'EDF a équipé ses centrales nucléaires, et que d'autres acteurs majeurs ont choisi UV GERMI pour protéger leur site et assurer la sécurité de leurs collaborateurs et partenaires.

En répondant sans faille à ce besoin de destruction des virus, la Société s'est imposée comme un protagoniste incontournable dans la bataille contre la COVID-19.

Aux vues de ces éléments, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

## **Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables**

### 2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la Société UV GERMI ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements émis ultérieurement par l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

### *Méthodes préférentielles adoptées par la Société*

La Société a appliqué les méthodes préférentielles suivantes :

- enregistrement des frais liés aux levées de fonds en moins de la prime d'émission (article L232-9 du Code de Commerce et avis du CU CNC n°2000-D du 21 décembre 2000), cf. note 7.1,

- capitalisation des coûts de développement à compter de l'exercice 2014 (article 212-3 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général), cf. notes 2.2 et 3.

## 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds de commerce, de licences de logiciels, et de frais de développement capitalisés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

### *Fonds de commerce*

Conformément à l'article 212-3.2 du règlement ANC 2014-3 relatif au Plan Comptable Général, sont comptabilisés dans le poste fonds commercial, les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

### *Logiciels*

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

### *Frais de développement*

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

### *Durées et modes d'amortissement*

Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société, soit :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / mode d'amortissement</i>
-----------------	--------------------------------------



Licences et développement de logiciels	1 à 3 ans – Linéaire
Frais de développement	4 à 5 ans – Linéaire
Fonds de commerce (technologie ultraviolets)	Durée d'utilisation non limitée

#### *Test de dépréciation des fonds de commerce*

Conformément aux dispositions de l'article 214-15 du Plan Comptable Général, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation a été réalisé au 31/12/2019. Il en ressort une valeur actuelle de la Société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

### 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / modes d'amortissement</i>
Matériel et outillage	5 ans – Linéaire
Stands	5 à 8 ans – Linéaire
Agencements des locaux	5 à 10 ans – Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans – Linéaire
Mobilier	5 à 8 ans – Linéaire

### 2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée, et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### 2.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

## 2.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

## 2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

## 2.8 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## 2.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

## 2.10 Indemnité de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Cf. Note 20.1

## 2.11 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

## 2.12 Subventions publiques à recevoir

### *Avances conditionnées*

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 11

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

### *Subventions*

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

## 2.13 Chiffres d'affaires

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société :

- Ventes internationales : le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works) ou lors de l'arrivée au port de la marchandise (incoterms : CIF (Cost Insurance and Freight))
- Ventes d'installations standards à des distributeurs et de pièces de rechanges :
  - le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works). Les contrats ne comportent pas de clauses spécifiques de retours.
- Ventes d'installations sur-mesure :
  - Les prestations du bureau d'étude sont facturées lors de la livraison de l'étude.
  - La reconnaissance du revenu d'une installation sur-mesure intervient lors de la mise en service de l'installation. Une retenue de garantie peut être prévue dans certains cas et remboursée à l'issue d'une période définie contractuellement.
  -

## 2.14 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges.

Les frais de développement remplissant les critères énoncés à la note 2.2 sont capitalisés.

## 2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le Résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le Résultat exceptionnel.

## 2.16 Crédit d'Impôt Recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche depuis sa création.

## **Note 2 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières**

A l'issue de sa création, la société a acquis le 11 février 2010 un fonds de commerce lié à la technologie des ultra-violets pour 105 K€ auprès de la société BORDAS SARL. Ce fonds de commerce représente l'activité exercée par la société.

Conformément aux dispositions de l'article 214-15 du Plan Comptable, la Société a procédé à un test de dépréciation annuel. Au regard des projections de l'activité de la Société au cours des 3 prochaines années et d'une analyse de la valeur de marché du fonds de commerce, la société a conclu que la valeur actuelle du fonds de commerce est supérieure à sa valeur nette comptable. Aucune dépréciation n'a ainsi été constatée.

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et n'ont subi aucune dépréciation.

Les titres de participation UVGERMI MIDDLE EAST sont évalués à leur valeur nominale et n'ont subi aucune dépréciation.

Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO, et ont subi une dépréciation de 11 696 € pour tenir compte du cours moyen de l'action enregistré au mois de décembre 2020.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôt et cautionnement, évalués à leur valeur nominale, d'une avance financière à la filiale UVGERMI MIDDLE EAST pour 748 768,79 € et d'une avance financière à la SAS OSHUN pour 92 000 €.

Valeurs brutes des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Reclassements Transfert	31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	680 951	207 407			888 358
Autres postes d'immobilisations incorporelles	161 088	214 257	18 474		356 871
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>842 039</b>	<b>421 664</b>	<b>18 474</b>	-	<b>1 245 229</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	115 851	8 983	43 794		81 040
Installations générales, agencements, aménagements	439 499	50 486			489 985
Matériel de transport	28 608	80 336	7 870		101 074
Matériel de bureau, informatique, mobilier	146 950	30 555			177 505
Immobilisations corporelles en cours	393 077	244 528		207 407	430 198
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 123 984</b>	<b>414 888</b>	<b>51 664</b>	<b>207 407</b>	<b>1 279 801</b>
				<b>Plus-value</b>	
Participations capital OSHUN	100 000				100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST	22 069				22 069
Actions propres UV GERMI	60 017	152 850	232 426	76 206	56 646
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST	485 869	262 900			748 769
Avances financières SAS OSHUN		92 000			92 000
Dépôts et cautionnements	150				150
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>668 104</b>	<b>507 750</b>	<b>232 426</b>	<b>76 206</b>	<b>1 019 634</b>
					<b>Valeurs nettes des immobilisations au 31/12/2020</b>
<b>Amortissements et dépréciations des immobilisations (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31/12/2020</b>	
Frais d'établissement et de développement	443 838	118 696		562 534	325 824
Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 945	52 001	18 474	63 472	293 399
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>473 783</b>	<b>170 697</b>	<b>18 474</b>	<b>626 006</b>	<b>619 223</b>
Installations techniques, matériel et outillages industriels	80 859	11 921	39 987	52 793	28 247
Installations générales, agencements, aménagements	194 241	42 043		236 284	253 701
Matériel de transport	9 878	12 908	1 296	21 490	79 584
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 138	31 958		111 096	66 409
Immobilisations corporelles en cours					430 198
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>364 116</b>	<b>98 830</b>	<b>41 283</b>	<b>421 663</b>	<b>858 138</b>
Participations capital OSHUN					100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST					22 069
Actions propres UV GERMI		11 696		11 696	44 950
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST					748 769
Avances financières SAS OSHUN		92 000			92 000
Dépôts et cautionnements					150
<b>Total des immobilisations financières</b>	-	<b>11 696</b>	-	<b>11 696</b>	<b>1 007 938</b>

### Note 3 : Stocks

#### Stocks

(montants en euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Stocks de matières premières	1 201 461	988 783
Stocks d'encours de production de biens	961 672	496 460
<b>Total brut des stocks</b>	<b>2 163 133</b>	<b>1 485 243</b>
Dépréciation des stocks de matière première		
<b>Total dépréciation des stocks</b>		
<b>Total net des stocks</b>	<b>2 163 133</b>	<b>1 485 243</b>

#### Composition des stocks

Les stocks de matières premières sont essentiellement constitués de composants électroniques, de ballasts, de lampes ultraviolets, de corps en inox et en PEHD (PolyEthylène Haute Densité).

Les stocks d'en-cours sont constitués des équipements de dépollution en cours de montage dans les ateliers.

### Note 4 : Créances

#### 4.1 Créances clients

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	1 278 878	1 164 959
<b>Total brut des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>1 278 878</b>	<b>1 164 959</b>
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	99 457	99 457
<b>Total dépréciations des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>99 457</b>	<b>99 457</b>
<b>Total net des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>1 179 421</b>	<b>1 065 502</b>

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement, et à des collectivités locales.

Le risque de défaillance a été évalué comme faible.

La dépréciation des créances clients est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non recouvrement.

#### 4.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Le tableau ci-après détaille les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2020, ainsi que leurs ventilations à un an au plus ou plus d'un an :

ETATS DES CREANCES (Montants en euros) De l'actif immobilisé	Montant brut	31/12/2020	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Titres de participation	122 089		122 089
Actions propres	56 646	56 646	
Avance financière UV GERMI MIDDLE EAST	748 769		748 769
Avance financière OSHUN SAS	92 000		92 000
Autres immobilisations financières	150		150
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>1 019 654</b>	<b>56 646</b>	<b>963 008</b>
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances clients (1)	1 278 878	1 160 798	118 080
Avances, acomptes versés/commandes	1 315	1 315	
Personnel	450	450	
Etat-impôt sur les bénéfices (2)	219 791	219 791	
Etat-produits à recevoir (3)	108 401	108 401	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 132	33 132	
Fournisseurs débiteurs			
Autres débiteurs	6 720	6 720	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 648 687</b>	<b>1 530 607</b>	<b>118 080</b>
Charges constatées d'avance	44 503	44 503	
<b>Total général</b>	<b>2 712 844</b>	<b>1 631 756</b>	<b>1 081 088</b>

- (1) Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux  
(2) La créance « Etat – Impôts sur les bénéfices » se décompose ainsi :

ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Crédit d'impôt recherche	176 359	321 077
Crédit d'impôt innovation	36 112	52 252
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt mécennat	7 320	8 100
<b>Total créance "Etat-Impôts sur les bénéfices"</b>	<b>219 791</b>	<b>381 429</b>

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation, compte tenu du statut de PME Communautaire de la Société.



(3) La créance « Etat – Produits à recevoir » est constituée notamment de subventions à recevoir :

- Subvention FUI d'un montant de 19 573 € attribuée le 31 mars 2017 projet Airclean.
- Subvention du Conseil Régional du Limousin de 88 828 € attribuée le 13 mars 2017 au projet Airclean.

**Note 5 : Comptes de régularisation**

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Crédit bail		1 158
Honoraires	22 908	22 678
Assurances		
Salons		4 950
Divers	21 595	19 953
<b>Total des charges constatées d'avance</b>	<b>44 503</b>	<b>48 739</b>

**Note 6 : Capitaux propres**

**6.1 Variation des capitaux propres**

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2019, s'analyse comme suit :

<b>UV GERMI</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Capital</b>	<b>Réserve légale</b>	<b>Primes d'émission</b>	<b>Autres Réserves</b>	<b>Report à nouveau</b>	<b>Résultat net</b>	<b>Capitaux propres</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	372 301		6 133 643
Affectation du résultat 2019						95 644		
Résultat net 2020							410 291	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>2 575 246</b>	<b>386 287</b>	<b>6 924</b>	<b>6 112 733</b>	<b>-</b>	<b>276 657</b>	<b>410 291</b>	<b>6 639 578</b>

## 6.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>31/12/2020</b>	31/12/2019
Capital (en euros)	<b>386 287</b>	386 287
Nombre d'actions	<b>2 575 246</b>	2 575 246
Valeur nominale (en euros)	<b>0,15 €</b>	0,15 €

La Société n'a pas mis en place de plans de Stock-Options ou de Bons de Souscriptions d'Actions (BSA). La Société compte 584 actionnaires au nominatif, au 31 décembre 2020.

### *Gestion du capital*

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

## 6.3 Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

### **Note 7 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation**

#### **PROVISIONS**

<b>(montant en euros)</b>	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	<b>Montant fin d'exercice</b>
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Total des provisions pour risques et charges					
	Montant début d'exercice				<b>Montant fin d'exercice</b>
Provisions sur immobilisations financières		11 696			<b>11 696</b>
Provisions sur stocks et en-cours					
Provisions sur comptes clients	99 457				<b>99 457</b>
Total provisions pour dépréciations	99 457	11 696	-		<b>111 153</b>

### *Litiges et passifs*

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

A la date du présent document, la Société n'a pas de litiges en cours.

### **Note 8 : Avances conditionnées**

Néant

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours de l'exercice présenté.

### **Note 9 : Emprunts auprès des établissements de crédit**

**EVOLUTION DES EMPRUNTS AUPRES DES  
ETABLISSEMENTS DE CREDITS**

	Emprunt banque populaire 150 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt BPI innovation 300 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	Emprunt crédit agricole 23,5 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	PGE Crédit Agricole 500 K€
(montant en euros)	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	01/08/2019	28/05/2020
<b>Au 31 décembre 2019</b>	15 323	12 500	150 000	68 336	300 000	18 475	300 000	
Encaissement								500 000
(-) Remboursement	15 323	12 500	30 000	14 792	34 218	2 274	19 541	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	- 0	-	120 000	53 544	265 782	16 201	280 459	500 000

**CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES**

ETABLISSEMENTS DE CREDITS (montants en euros)	Emprunt banque populaire 150 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt BPI innovation 300 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	Emprunt crédit agricole 23,5 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	PGE crédit agricole 500 K€
	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	01/08/2019	
Montant	150 000	150 000	300 000	150 000	300 000	23 500	300 000	500 000
Date de mise en place	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	01/08/2019	28/05/2020
Durée	60 mois	60 mois	31/12/2022	67 mois	73 mois	67 mois	72 mois	12 mois
Taux d'intérêts annuel fixe	0,95%	0,98%	0,00%	0,90%	0,77%	0,67%	0,99%	0,00%
Différé de remboursement	néant	néant	d'amortissement suivi d'une période d'amortissement linéaire avec une première échéance à terme échu payable le 30/09/2017	néant	Différé partiel de 24 mois	néant	Différé partiel de 12 mois	en 1 fois le 28/05/2020
Mode de remboursement	mensualité constante	mensualité constante	Trimestriel	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	1
Garantie	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	BPI

**ECHEANCIER DES EMPRUNTS AUPRES  
DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS**

(montants en euros)	Emprunt banque populaire 150 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt BPI innovation 300 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	Emprunt crédit agricole 23,5 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	Total
	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	02/08/2019	
<b>Au 31 décembre 2019</b>	15 323	12 500	150 000	68 336	300 000	18 475	300 000	864 634
Montant dû à un an au plus	15 323	12 500	60 000	30 201	77 792	4 671	19 541	220 028
Montant dû à plus d'1 an et moins de 5 ans			90 000	38 135	222 208	13 804	239 596	603 743
Montant dû à 5 ans et plus							40 863	40 863

**ECHEANCIER DES EMPRUNTS AUPRES  
DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS**

(montants en euros)	Emprunt BPI innovation 300 K€	Emprunt crédit agricole 150 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	Emprunt crédit agricole 23,5 K€	Emprunt crédit agricole 300 K€	PGE crédit agricole de 500 K€	Total
	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	01/08/2019	28/05/2020	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	1 200 000	53 543	265 782	16 204	280 459	500 000	2 315 988
Montant dû à un an au plus	60 000	30 334	85 156	4 686	59 013	500 000	739 189
Montant dû à plus d'1 an et moins de 5 ans	60 000	23 209	180 627	11 518	180 583		455 937
Montant dû à 5 ans et plus					40 863		40 863

## Note 10 : Emprunts et dettes financières divers

Le tableau ci-dessous présente la composition et l'évolution des emprunts et dettes financières divers.

<b>EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>	<b>Compte courant André Bordas</b>	<b>Compte courant Sarl Bordas</b>	<b>Total</b>
<b>(montant en euros)</b>			
Au 31 décembre 2019	2 181	178 537	180 718
(+) Encaissement			-
(-) Remboursement	2 181		2 181
(+) Intérêts courus		1 652	1 652
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>-</b>	<b>180 189</b>	<b>180 189</b>

### ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

(montant en euros)

	<b>Compte courant Sarl Bordas</b>	<b>Total</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>		
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>180 189</b>	<b>180 189</b>
Montant dû à un an au plus	180 189	180 189
Montant dû à plus d' 1 an et moins de 5 ans		
Montant dû à 5 ans et plus		

#### 10.1 Compte courant André Bordas

Le compte courant avec André Bordas est remboursé en totalité et ne porte pas intérêt.

#### 10.2 Compte courant SARL Bordas

Le compte courant avec la SARL Bordas est remboursable sur demande et porte intérêts au taux de 1,94 %.

## Note 11 : Echéances des dettes à la clôture

ETATS DES DETTES (montants en euros)	31/12/2020			
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	1 237 163	740 366	496 797	
Découverts, concours bancaires				
Emprunts, dettes financières diverses				
Divers				
Associés	180 189	180 189		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>1 417 352</b>	<b>920 555</b>	<b>496 797</b>	<b>-</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	270 718	270 718		
Fournisseurs et comptes rattachés	754 579	754 579		
Personnel et comptes rattachés	159 408	159 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 036	171 036		
Etat, taxes et versements assimilés	83 539	83 539		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 433	21 433		
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>1 460 713</b>	<b>1 460 713</b>		
<b>Total général</b>	<b>2 878 065</b>	<b>2 381 268</b>	<b>496 797</b>	

## Note 12 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit au cours de l'exercice 2020:

Détail des charges à payer (montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Emprunts</b>		
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 178	493
Frais bancaires à payer		
Emprunts et dettes financières diverses	40 189	38 537
<b>Total des emprunts</b>	<b>41 367</b>	<b>39 030</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Fournisseurs-Factures non parvenues		
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>-</b>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Personnel-provision pour congés	159 408	135 392
Charges sociales sur provisions congés payés	62 625	55 793
Etat-charges à payer	17 184	40 729
<b>Total des dettes fiscales et sociales</b>	<b>239 217</b>	<b>231 914</b>
Autres dettes	21 269	30 569
<b>Total autres dettes</b>	<b>21 269</b>	<b>30 569</b>
<b>Total général</b>	<b>301 853</b>	<b>301 513</b>

Les produits à recevoir s'analysent comme suit au cours de l'exercice 2020 :

<b>Détail des produits à recevoir (montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	31/12/2019
Fournisseurs-Avoirs non parvenus		22066
Factures à établir		
Etat-Produits à recevoir	114 545	123235
Disponibilités	9 312	8776
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>123 857</b>	<b>154077</b>

**Note 13 : Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est composé essentiellement de la mise en place d'installations complètes standards (réacteurs, machinerie...), de réalisations sur-mesure en fonction de spécificités clients et d'études.

**Note 14 : Transfert de charges**

<b>TRANSFERT DE CHARGES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	31/12/2019
Avantages en nature accordés au salariés	28 877	27637
Aides à l'embauche		
Remboursements CPAM-Prévoyance	6 669	37
Remboursement d'assurances liés à des sinistres	2 425	2320
Remboursement d'organismes formateurs		
Autre	13 954	
<b>Total des transferts de charges</b>	<b>51 925</b>	<b>29994</b>

## Note 15 : Produits et charges financiers

### PRODUITS FINANCIERS

(Montants en euros)

31/12/2020 31/12/2019

Gains de change		
Autres produits financiers	4 236	690
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	91 975	16 816
Reprise sur provision immobilisation financière		11 568
<b>Total des produits financiers</b>	<b>96 211</b>	<b>29 074</b>

### CHARGES FINANCIERES

(Montants en euros)

Dotation provision dépréciation immobilisation financière	11 696	
Intérêts sur emprunts	6 558	5 158
Intérêts courus C/C	1 652	1 848
Intérêts bancaires		
Perte de change		
Charge nette sur cession VMP		14 379
Autres charges financières		
<b>Total des charges financières</b>	<b>19 906</b>	<b>21 385</b>

## Note 16 : Produits et charges exceptionnels

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

(montants en euros)

31/12/2020 31/12/2019

Produit de cession des éléments de l'actif cédés	24 500	833
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>24 500</b>	<b>833</b>

### CHARGES EXCEPTIONNELLES

(montants en euros)

31/12/2020 31/12/2019

Pénalités, amendes, dons	813	4003
Charges sur exercices antérieurs		
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés	10381	
Redressement d'impôts		
Dotation aux amortissements exceptionnels		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>11194</b>	<b>4003</b>

## **Note 17 : Impôts sur les bénéfices**

Suite aux levées de fonds réalisées en 2014, 2015 et 2017, les frais relatifs à ces levées (enregistrés en moins de la prime d'émission) ont fait l'objet d'une déduction fiscale conduisant la Société à présenter un résultat fiscal déficitaire dès 2014.

Ainsi, elle ne supporte pas de charge d'impôt au 31 décembre 2020.

Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont notamment des produits relatifs au Crédit Impôt Recherche et Crédit Impôt Innovation, et se sont élevés à :

- 176 359€ de CIR, et 36 112 € de CII en 2020.
- Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 452 K€ au 31 décembre 2020.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France.

## **Note 18 : Parties liées**

### 18.1 Transactions avec des parties liées

#### BORDAS SARL

Dans le cadre de la création de la Société en 2010, plusieurs transactions avec la société BORDAS SARL sont intervenues. La société BORDAS SARL est actionnaire à hauteur de 6,56 % de la société UV GERMI.

#### Acquisition d'un fonds de commerce et crédit vendeur

La société a acquis auprès de la BORDAS SARL, un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets. Cette acquisition a été financée par crédit-vendeur sous la forme d'un emprunt de 50 K€, totalement remboursé au 31 décembre 2019.

#### Financement du besoin en fonds de roulement

Les besoins en fonds de roulement de l'activité ont été financés par l'apport en compte-courant de BORDAS SARL pour un montant initial de 300 K€ rémunérés au taux de 1,94 %. Le solde au 31 décembre 2020 du compte courant s'élève à 180 K€ dont 40 K€ d'intérêts capitalisés.

### 18.2 Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants de la société UV GERMI au cours de l'exercice 2020 sont les suivantes :



	Exercice 2020			Exercice 2019		
	Rémunération	Avantages en nature	Total	Rémunération	Avantages en nature	Total
<b>Monsieur André BORDAS Président du Conseil d'administration et Directeur général</b>	82 821 €	5 557 €	88 378 €	82 804 €	5 557 €	88 361 €
Madame Corinne CHANSIAUD Administratrice	44 952 €		43 580 €	43 580 €		43 580 €

## Note 19 : Engagements donnés

### 19.1 Indemnité de départ à la retraite

#### *Méthodologie de calcul*

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la Société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

#### *Hypothèses actuarielles*

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

#### **HYPOTHESES ACTUARIELLES**

	31/12/2020		31/12/2019	
	Cadres Métallurgie Ingénieurs et Cadres	Non cadres Métallurgie Corrèze	Cadres Métallurgie Ingénieurs et Cadres	Non cadres Métallurgie Corrèze
	<b>Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans</b>		<b>Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans</b>	
Age de départ à la retraite				
Taux d'actualisation	1,31%		1,31%	
Table de mortalité	INSEE 2015		INSEE 2015	
Taux de revalorisation des salaires	2%		2%	
Taux de turn-over	moyen		moyen	
Taux de charges sociales cadres	53%		53%	
Taux de charges sociales Agents de Maîtrise	47%		47%	
Taux de charges sociales Techniciens	43%		43%	
Taux de charges sociales Ouvriers	31%		31%	
Taux contribution employeur	50%		50%	

### Engagements calculés

Les engagements calculés pour indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

<b>INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Montant des engagements	<b>95381</b>	78929

### 19.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Les coûts de formation au titre du CPF sont désormais financés par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (« OPCA ») auquel les cotisations pour la formation professionnelle ont été versées. La société n'a donc plus d'engagement à ce titre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### 19.3 Location financement et location simple

La société a conclu des contrats de crédits-baux pour le financement de certains de ses véhicules dont La totalité est remboursée au 31/12/2020.

A compter du milieu de l'exercice 2016, la société a procédé à un changement du mode de financement des véhicules de transport en passant de contrats de crédit-bail à des contrats de location longue durée.

Les engagements de la Société au titre des contrats de location longue durée sur des véhicules s'analysent comme suit :

#### **ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE**

<b>(montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
à un an au plus	48330,94	47810
à plus d'un an et cinq ans au plus	20046,24	29043
à plus de cinq ans		
<b>Total</b>	<b>68377,18</b>	<b>76853</b>

### 19.4 Baux commerciaux

#### *Locations immobilières*

UV GERMI SA a conclu les baux commerciaux suivants :

Bâtiment « Hall d'exposition, bureau d'études, dépôt, unité de fabrication » :

Adresse                      Zac de la Nau - 19240 Saint-Viance  
Durée                         1<sup>er</sup> avril 2008 - 31 mars 2020, renouvelé par tacite reconduction  
Départ anticipé            Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

Bâtiment « Unité de stockage » :

Adresse                      Zac de la Nau - 19240 Saint-Viance  
Durée                         1<sup>er</sup> février 2010 – 31 janvier 2019, renouvelé par tacite reconduction  
Départ anticipé            Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

19.5 Nantissement du fonds de commerce

Il n'existe aucun nantissement sur le fonds de commerce à date.

19.6 Autres engagements financiers

*Cautions bancaires*

- Caution bancaire auprès du Crédit Agricole Centre France de 3 498 € au titre d'une retenue de garantie envers un client à échéance 14 décembre 2021.
- Garantie import auprès du Crédit Agricole Centre France de 239 000 € envers le client SAUDICO CONSTRUCTIONEERS à échéance 31/12/2021

**Note 20 : Effectifs**

Les effectifs moyens de la Société UV GERMI au cours de l'exercice 2020 sont les suivants :

<b>EFFECTIFS</b>	<b>31/12/2020</b>	31/12/2019
Cadres	8	8
Agents de maîtrise et techniciens	25	23
Ouvriers	13	13
Apprenti sous contrat	2	1
<b>Total effectifs</b>	<b>48</b>	<b>45</b>

**Note 21 : Gestion et évaluation des risques financiers**

La Société UV GERMI peut se trouver exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, la Société met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de la Société UV GERMI est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société UV GERMI n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

21.1 Risque de taux d'intérêt

La Société UV GERMI n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où aucune dette à taux variable n'a été souscrite

## 21.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. La Société UV GERMI fait appel pour ses placements de trésorerie et ses dépôts à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement et à des collectivités locales.

Le risque crédit est considéré comme faible. Par ailleurs, le délai de paiement client est conforme aux exigences de la LME.

Elle a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

## 21.3 Risque de change

Les échanges commerciaux internationaux sont réalisés en euros par la société.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité à l'international ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

### **Note 22 : Honoraires des Commissaires aux Comptes**

<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>		<b>31/12/2019</b>	
	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
Mission de commissariat aux comptes	18 855	100%	15 750	100%
Services autres que la certification des comptes				
Autres prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes				
<b>Total des honoraires</b>	<b>18 855</b>	<b>100%</b>	<b>15 750</b>	<b>100%</b>

### **Note 23 : Évènements postérieurs à la clôture**

#### **Nomination d'un Directeur Général Délégué**

Willy FORTUNATO qui occupait le poste de Directeur Commercial depuis avril 2016, a été nommé Directeur Général Délégué. Cette prise de fonction est opérationnelle depuis le 01<sup>er</sup> janvier 2021.

## **Distribution d'actions gratuites**

Le Conseil d'administration tenu le 08 janvier 2021, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 juin 2018 a décidé l'attribution gratuite d'un nombre total de 108 750 actions , au profit des membres du personnel, et arrêté les conditions et les modalités de ce plan.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

L'attribution définitive des actions interviendra à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, venant à expiration le 08 janvier 2023, sous réserve du respect d'une condition de présence prévue (sauf exceptions).

Les actions attribuées gratuitement pourront être librement cédées par leurs bénéficiaires à compter de leur attribution définitive, soit le 09 janvier 2023, (sous certaines réserves rappelées dans le règlement de plan.

Les actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires seront, au choix du Conseil d'administration ou du Président Directeur Général agissant sur subdélégation du Conseil :

- soit des actions ordinaires existantes détenues par elle à cette date dans le cadre de son programme de rachat d'actions ;
- soit des actions ordinaires nouvelles à émettre par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves.

## **Cession d'actions par André Bordas**

André BORDAS, Président Directeur Général d'UV GERMI, a cédé 63 097 titres. A ce jour, il détient 675 319 titres, ayant droit de vote double.